

Ville de

Gournay-en-Bray

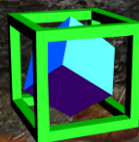
Plan Local d'Urbanisme

Annexes sanitaires

Document approuvé par le conseil municipal le 18 décembre 2024



Chargé d'études



Perspectives

Gauvain ALEXANDRE Urbaniste
5, Impasse du Coquetier
76116 Martainville-Epreville

Eau potable

La compétence est exercée par le Syndicat d'Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement du Bray Sud. La gestionnaire délégataire est la société VEOLIA.

D'après les informations portées dans le rapport annuel, 7 740 abonnés soit 15 427 habitants étaient desservis en 2018 (dont 3 214 abonnés sur la commune de Gournay-en-Bray).

Le SAEPA du Bray Sud dispose de trois ouvrages assurant l'alimentation en eau potable de l'ensemble de son territoire. Le volume total prélevé en 2018 était de 1 835 988 m³.

Gournay-en-Bray est alimenté par les ouvrages situés sur les communes d'Elbeuf-en-Bray et Bouchevilliers. Notons que le syndicat exploite également un site au Mesnil-Lieubray.

Le captage d'Elbeuf en Bray est un champ captant constitué de deux drains qui captent naturellement une nappe d'eau souterraine à environ 1,5 mètres de profondeur. Ces deux drains alimentent ensuite une bâche de reprise située à l'intérieur d'un des bâtiments techniques du site : deux pompes y fonctionnent en alternance et dirigent l'eau brute vers un filtre à charbon actif qui permet de traiter l'eau. L'eau traitée passe ensuite dans un dispositif de chloration avant de rejoindre les réservoirs de stockage des communes d'Elbeuf-en-Bray (son Château d'Eau) et de Gournay-en-Bray (**réservoir de Saint Aubin**).

Le ruisseau de Fontaigneux est situé à proximité immédiate des bâtiments d'exploitation et prend sa source au niveau d'un lavoir. Malgré leur proximité, le ruisseau et le captage ne sont pas en relation d'un point de vue hydrogéologique. Le captage se situe dans le bassin versant de la Morette, un affluent de l'Epte.

En termes de qualité des eaux brutes, une pollution chronique à la Déséthylatrazine (molécule issue de la dégradation de l'Atrazine, une matière active de produit phytosanitaire interdite d'utilisation depuis 2003) est observée à des concentrations supérieures à la norme de qualité pour l'eau potable fixée à 0.1 microgramme/L : ceci explique ainsi la présence du filtre à charbon actif qui garantit le traitement de l'eau pour cette molécule. Concernant les nitrates, les moyennes oscillent autour de 35 mg/L soit en dessous de la norme de qualité pour l'eau potable fixée à 50 mg/L. La ressource en eau est de bonne qualité sur les autres paramètres. En raison des problématiques phytosanitaires sur ce site, le captage d'Elbeuf-en-Bray est classé prioritaire au titre de la Conférence Environnementale de 2015.

Le **captage de Bouchevilliers** dispose de trois captages dont un seul est aujourd'hui exploité. Celui-ci est constitué d'un drain de 25 mètres captant les émergences latérales provenant de la nappe de la craie du Vexin Normand et Picard. Le trop plein est déversé dans le ruisseau de Bouchevilliers, situé à proximité du site de production. Le captage de Bouchevilliers se situe dans le Bassin Versant de l'Epte.

Le captage de Bouchevilliers alimente en eau potable une partie de la ville de Gournay-en-Bray, la commune de Ferrières-en-Bray, dont le site agroalimentaire Danone, ainsi que les communes de Bosc-Yons, Montroty, Neuf-Marché, Avesnes en Bray, Ernemont-la-Vilette, Martagny et Bouchevilliers.

En termes de qualité des eaux brutes, les nitrates sont dosés à des teneurs inférieures à 25 mg/L, soit en dessous de la limite de qualité pour l'eau potable fixée à 50 mg/L. L'Atrazine et la Déséthylatrazine sont dosées à des concentrations inférieures à la limite de qualité pour l'eau potable, fixée à 0,1 microgrammes/L. La turbidité est une unité appréciant le trouble de l'eau : celle-ci est variable et peut ponctuellement être importante : de ce fait, un système de microfiltration est présent sur le site de production. Un système d'ultrafiltration ou de filtre à sable est actuellement en projet, afin de garantir le maintien d'une eau de bonne qualité.

Le site de Mesnil-Lieubray dispose d'un forage de 50 mètres de profondeur captant la nappe de la craie du crétacé supérieur. Un puits à barbacanes aujourd'hui non exploité est encore présent dans l'un des bâtiments d'exploitation. Le ruisseau du Bièvredent est à proximité de l'ouvrage mais n'est pas en relation avec le captage.

Le site de Mesnil-Lieubray alimente en eau potable les communes de Mesnil-Lieubray, Nollevail (en partie), Fry (en partie), La Feuillie, Beauvoir en Lyons, Brémontier-Merval et Bézancourt.

En 2018, les **indicateurs de conformité** microbiologique de l'eau au robinet et de conformité physico-chimique de l'eau au robinet étaient tous deux à **100 %**.

Assainissement

Assainissement collectif

La compétence est exercée par le Syndicat d'Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement du Bray Sud. La gestionnaire délégataire est la société VEOLIA.

D'après les informations portées dans le rapport annuel, 4 868 abonnés soit 11 657 habitants étaient raccordés à l'assainissement collectif en 2018 (dont 3 057 abonnés sur la commune de Gournay-en-Bray).

Le réseau d'assainissement est de type séparatif (79 km de réseau hors branchements, dont 42 km sur l'agglomération Gournay / Ferrières).

La **station d'épuration de Gournay-en-Bray** traite les effluents provenant des communes de Gournay-en-Bray et Ferrières-en-Bray. Elle dispose d'une capacité de 10 450 EH¹ (filrière de traitement : eau - boue activée aération prolongée - table d'égouttage), pour une charge de 3 700 abonnés raccordés soit 7 373 EH en 2018.

Selon le rapport annuel de 2018, les charges rejetées par l'ouvrage (DBO₅, DCO, MES, NGL et Pt) sont conformes.

A Gournay-en-Bray, **la majeure partie de l'urbanisation est raccordée au réseau collectif**, à l'exception d'Alges, du Vieux Saint Clair et de l'urbanisation diffuse au nord-ouest de Saint Aubin.

Assainissement individuel

La compétence est exercée par le Syndicat d'Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement du Bray Sud. La gestion est assurée en régie.

Le service a pour mission le contrôle des installations d'assainissement individuel, la réhabilitation des installations polluantes ; l'entretien des installations réhabilitées et non polluantes, le diagnostic des installations en cas de vente et les avis en matière d'urbanisme.

Le service public d'assainissement non collectif (SPANC) dessert 3 937 habitants, pour un nombre total d'habitants résidents de 15 293 en 2018, avec un taux de 76,7% de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif.

A Gournay-en-Bray, les secteurs non raccordés au réseau collectif et dépendant du SPANC sont Alges, le Vieux Saint Clair et l'urbanisation diffuse au nord-ouest de Saint Aubin.

¹ Equivalent-Habitants : unité de mesure de la capacité d'une filière d'épuration, basée sur le rejet journalier moyen théorique d'un abonné domestique

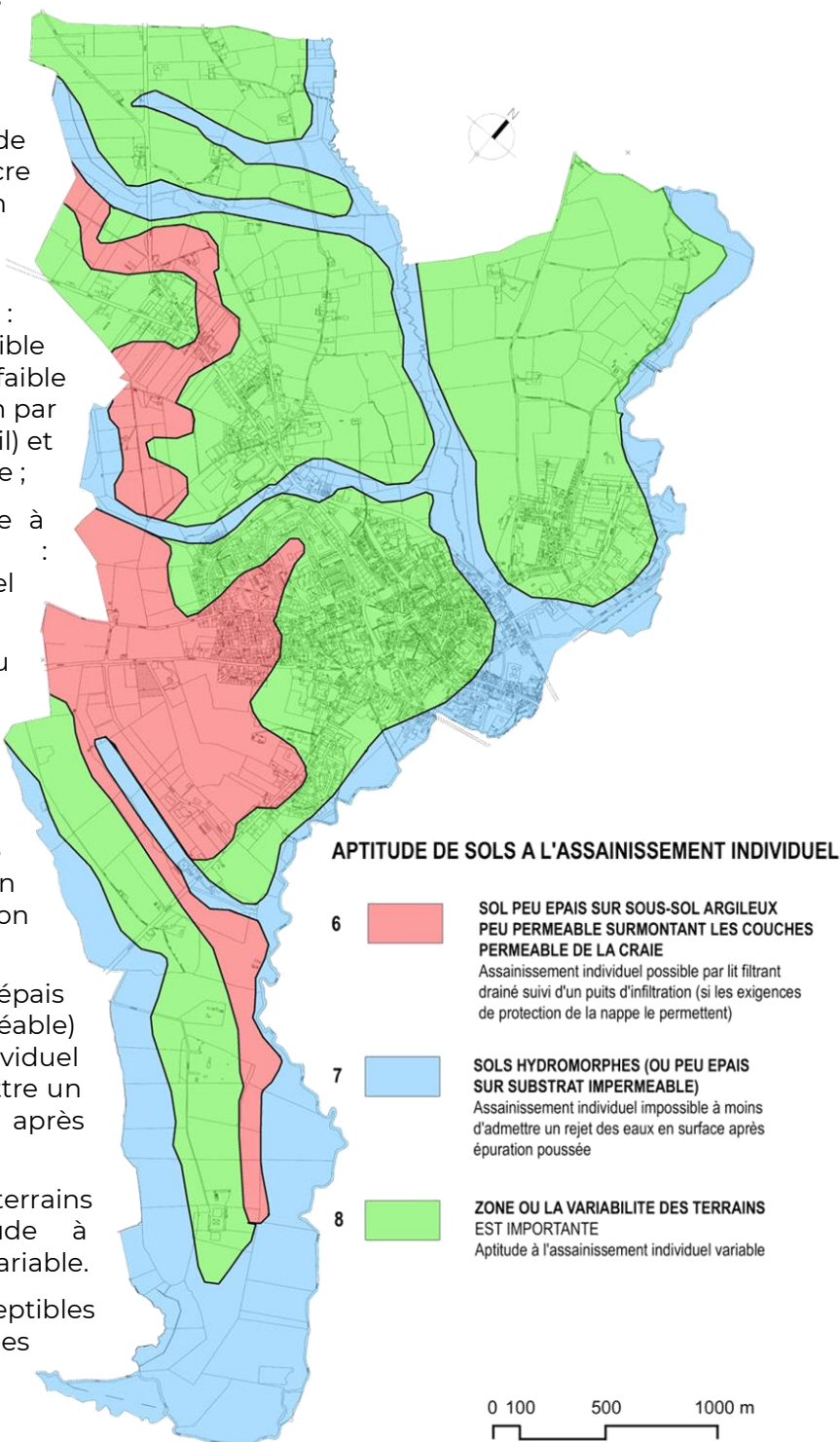
Aptitude des sols à l'assainissement autonome

Source PLU 2007

D'une manière générale, l'aptitude des sols à l'assainissement est la suivante en fonction de la nature des sols :

- Sols profonds de bonne perméabilité ne souffrant pas d'excès d'eau en hiver : épandage souterrain possible facilement ;
- Sols profonds de bonne perméabilité : épandage souterrain possible facilement avec ceinturage du terrain parfois nécessaire pour intercepter les arrivées d'eau extérieures ;
- Sols profonds et sains mais de perméabilité médiocre : épandage souterrain possible avec dimensionnement large ;
- Sols de limons des plateaux : épandage souterrain possible dans des tranches de très faible profondeur (sauf justification par une reconnaissance de détail) et avec dimensionnement large ;
- Sols peu épais sur la craie à faible profondeur : assainissement individuel possible par lit filtrant ;
- Sols peu épais (ou hydromorphes) sur sous-sol argileux peu perméable surmontant des couches perméables : assainissement individuel possible par lit filtrant drainé suivi d'un puits d'infiltration (si les exigences de protection de la nappe le permettent) ;
- Sols hydromorphes (ou peu épais sur substrat imperméable) : assainissement individuel impossible à moins d'admettre un rejet des eaux en surface après épuration poussée ;
- Zone ou la variabilité des terrains est importante : aptitude à l'assainissement individuel variable.

Les installations individuelles susceptibles d'être autorisées doivent être réalisées selon la réglementation en vigueur.



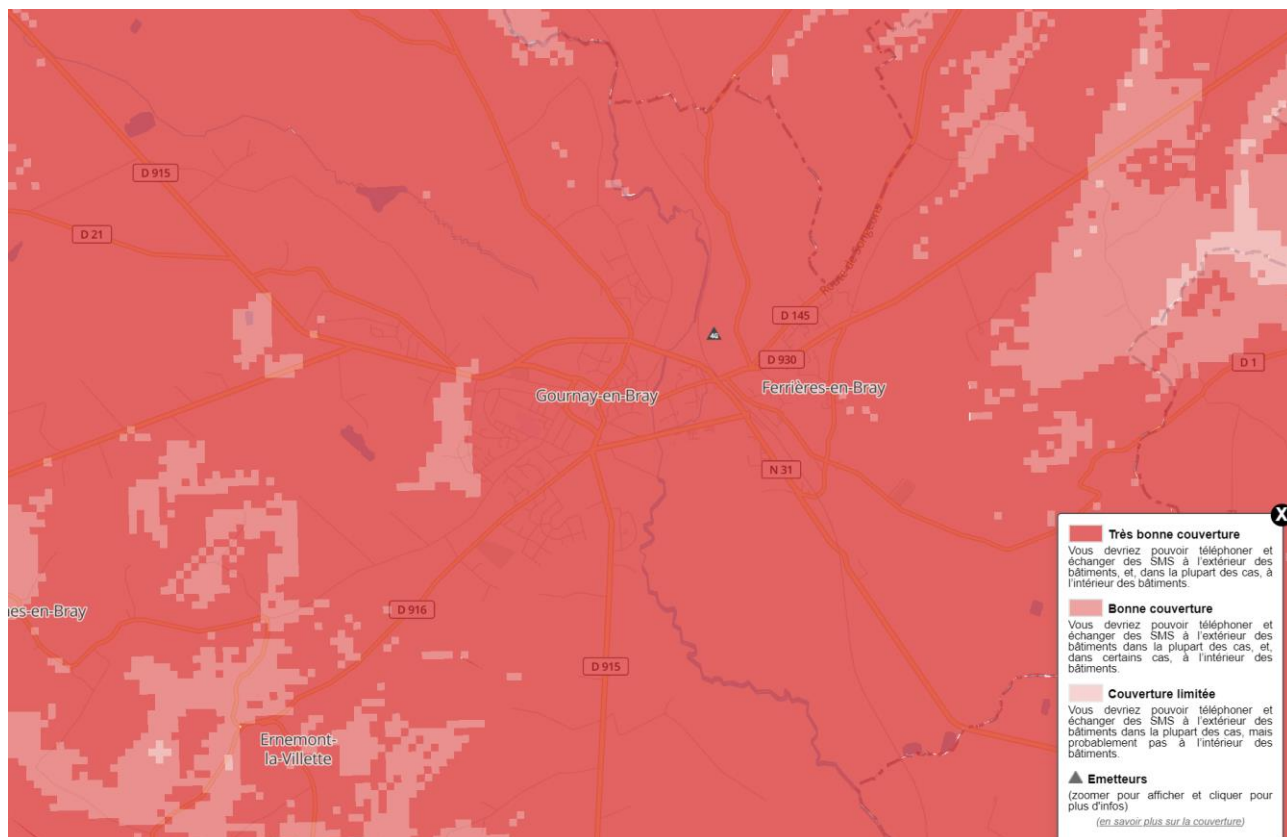
Carte d'aptitude des sols à l'assainissement individuel

Gaz

Un réseau de gaz géré par GRDF dessert la ville de Gournay-en-Bray.

Communications numériques

Depuis longtemps, la commune dispose d'une **desserte de qualité** en téléphonie mobile (voix et données), grâce à la présence d'une antenne Pylône Orange, SFR et Bouygues Télécom au niveau de l'entreprise Cera France à Ferrières-en-Bray (hauteur 20m).



Exemple de couverture réseau voix / data par l'opérateur Orange (source ARCEP)

La **qualité de l'accès à internet est bonne** à Gournay-en-Bray, avec la présence d'un central sur la place d'Armes. La **fibre optique** a été déployée à l'été 2023 (central fibre a été posé près du cimetière).

Traitement et collecte des déchets

La CC4R assure la collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés pour le compte de ses communes.

La collecte des ordures ménagères est réalisée en porte-à-porte tous les 15 jours, sauf dans le cœur de la ville de Gournay-en-Bray. Une fois les bacs verts et sacs collectés, les ordures ménagères sont transportées au centre de valorisation des déchets situés à Fresnoy-Folny. Avec son Centre de Valorisation des Déchets (CVD) de Fresnoy-Folny, la Société IKOS Environnement propose désormais un processus de traitement des déchets ménagers et assimilés par méthanisation en cellule.

La collecte sélective en porte-à-porte des recyclables est assurée tous les 15 jours.

La collecte du verre et du papier se fait en point d'apport volontaire.

La collectivité gère 3 déchèteries, à Gournay-en-Bray, Serqueux et La Feuillie.

En 2015, la CC4R a traité un total de 20 922 tonnes de déchets, répartis en 7 068 tonnes de déchets de proximité (34 % : ordures ménagères résiduelles et recyclables) et 13 854 tonnes de déchets de déchetterie (66 %).